



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 21/04/2020

ANAH – Poursuite de l'activité de soutien aux ménages

En tant que délégué local de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Préfète a pour missions la mise en œuvre des politiques d'aides financières en faveur de l'habitat, à destination des ménages modestes. Les priorités sont l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique et le traitement de l'habitat dégradé.

Malgré le contexte de crise sanitaire, les services de l'État continuent à instruire les dossiers de demande de paiement afin de ne pas retarder les versements aux ménages, mais également l'instruction des demandes de subventions, qui permettront aux ménages d'engager rapidement des travaux.

Au cours du premier trimestre 2020, sur l'ensemble du département, le nombre de logements ayant fait l'objet d'un agrément de subvention est en progression de 85 % (172 logements) par rapport à la même période l'an dernier, pour un montant de subvention accordé de **937 177€, en hausse de 59 %**.

Période de référence 1 ^{er} janvier – 16 avril	Nombre de logements subventionnés		Montants financiers	
	2019	2020	2019	2020
Total Vienne	93	172	588707 €	937177 €
Évolution 2020/2019	85%		59%	

Contacts :

- Pour un conseil et être guidé dans les travaux de rénovation énergétique :

Composer le 0808 800 700 ** Service gratuit + prix d'un appel



- Pour se renseigner sur les aides financières et déposer un dossier : monprojet.anah.gouv.fr ou faire.fr, 0820 15 15 15

* 0,05€/min + prix d'un appel



- Pour les aides « Ma prime Rénov », les contacts figurent sur le formulaire du site maprimerenov.gouv.fr. Cette aide n'est pas gérée par la délégation locale de l'Anah mais directement par la plateforme nationale (maprimerenov.gouv.fr)

- Si vous avez déjà déposé un dossier auprès de la délégation locale, et vous souhaitez connaître son avancement durant le confinement, les services de l'Anah ne peuvent répondre aux appels téléphoniques, cependant les instructeurs sont en télétravail. Les contacts peuvent se faire par courriel, à l'adresse figurant sur les courriers que vous avez reçus.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76

www.vienne.gouv.fr



@Prefet86



@Prefet86



@Prefet86